L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 MARS 1847.

IMPRIME ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 1 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 12 MARS 1847.

LE BILL DES TROIS MILLIONS.

L'étude de la séance du 1er mars au Sénat nous parvient par les journaux de Washington [illegible] grâce au "bill des trois millions" [illegible] Les discussions et les votes ont porté sur [illegible] partie du débat.

Après avoir repoussé par 29 voix contre 24 l'amendement par lequel M. Berrien déclarait que les Etats Unis n'avaient nullement l'intention de démembrer le Mexique, le Sénat a eu à s'occuper d'un substitut présenté par M. Johnson de la Louisiane. Ce substitut n'était rien autre chose que les résolutions adoptées l'an dernier par la Chambre pour ouvrir à M. Polk un crédit de deux millions de piastres. Et par contre, M. [illegible] a offert le proviso-Wilmot. C'est alors que les positions ont dû se dessiner. Divers membres ont donné des explications, et sur le mérite des deux propositions et sur la [illegible] entendaient voter, enfin le proviso [illegible] et repoussé par 31 voix contre [illegible]. [illegible] les noms des votans:

OUI — MM. Allen, Atherton, Cameron, [illegible] John M. Clayton, Corwin, Davis, Dayton, Dix, [illegible] Fairfield, Greene, Huntington, [illegible] Niles, Phelps, Simmons, Sturgeon, Upham, Webster, Woodbridge. 21.

NON — MM. Archer, Ashley, Atchison, Bagby, [illegible] Benton, Berrien, Breese, Bright, Butler, Calhoun, Cass, Chalmers, Colquitt, Crittenden, Dickinson, Hannegan, Houston, Jarnagin, Johnson du Maryland, Johnson de la Louisiane, Lewis, Mangum, Mason, Morehead, Pearce, Rusk, Sevier, Soule, Turney, Westcott. 31.

Ce premier vote obtenu, M. Webster, dans une allocution brève, mais pleine de chaleur et d'énergie, tâche de raviver la proposition de M. Berrien; mais aucune motion formelle n'est faite à ce sujet. Après quelques explications de M. Archer, le Sénat est appelé à voter sur la troisième lecture et l'adoption définitive du bill. Le vote se présente de la façon suivante:

OUI — MM. Allen, Ashley, Atchison, Atherton, Bagby, Benton, Breese, Bright, Butler, Calhoun, Cass, Chalmers, Colquitt, Dickinson, Dix, Fairfield, Hannegan, Houston, John[illegible] de la Louisiane, Lewis, Mason, Niles, Rusk, Sevier, [illegible], Turney, Westcott, Yulee. [illegible]

NON — MM. Archer, Badger, Berrien, Cameron, Clayton, John M. Clayton, Corwin, Crittenden, Davis, Dayton, Evans, Greene, Huntington, Jarnagin, Johnson du Maryland, Mangum, Miller, Morehead, Pearce, Phelps, Simmons, Upham, Webster, Woodbridge. 24.

☞ On se rappelle que le bill pour venir au secours de l'Irlande a été renvoyé au comité des voies et moyens de la Chambre des Représentans. Cet envoi équivalait à un rejet. [illegible]

Banquet à M. Soulé.—Nous sommes [illegible] d'annoncer [illegible]

[illegible]

HENRY HERZ ET SIVORI.

Ces deux artistes éminents se réunissent ce soir pour donner le plus beau concert instrumental qu'on ait jamais entendu dans notre ville [illegible] Le concert de l'Armory Washington est grande, mais nous doutons qu'elle le soit assez pour contenir la foule qui s'y pressera ce soir. La composition du concert est d'ailleurs de nature à plaire aux plus difficiles. Ce sera de tous points une belle fête, et nous plaindrons sincèrement ceux qui n'y assisteront pas.

[illegible]

Nouvelles récentes des Brasos.

La goëlette John Howell, partie des Brasos le [illegible] après midi. [illegible] la marche de Santa Anna. [illegible] que les Mexicains [illegible] sur Saltillo, et que le général Taylor [illegible] sur Monterey, nouvelle que [illegible] depuis deux mois et qui est toujours démentie. D'autres [illegible] un long détour à Santa Anna et dirigeaient sa marche sur Matamoros.—Mais [illegible] nous nous sommes adressé au capitaine Hughes des volontaires de l'Illinois venu passager sur la goëlette *John Howell* [illegible] quitté le général Taylor le 13 février [illegible] à vingt milles en deçà de Saltillo, qu'à cette date tout y était parfaitement tranquille et qu'il n'y avait pas [illegible] apparence de l'approche d'une armée mexicaine. Le capitaine Hughes a passé par Monterey trois jours après, il ne s'y trouvait que deux régiments, mais on pensait que cette force était suffisante pour la défense de cette place fortifiée comme elle l'est. Le vieux *Rough & Ready* avait à Saltillo environ cinq mille hommes et se disposait à y rester jusqu'au [illegible]

Le général Worth est parti des Brasos le 25 février, sur le vapeur *Edith*. Toutes ses troupes, moins six compagnies de dragons, avaient été embarquées avant cette époque.

CONGRÈS.

Séance du 2 mars 1847.

Sénat.—Une résolution conjointe, adoptée par 21 contre 14, autorise le secrétaire de la marine à mettre les navires des Etats Unis *Macedonian* et *Jamestown* à la disposition des capitaines [illegible] De Kay et R. B. Forbes pour transporter des provisions de secours à l'Irlande.

Une assez longue et fort vive discussion s'engage sur une résolution de M. Hannegan qui enjoint au secrétaire du Sénat d'entrer en marché avec le docteur Houston qui se chargerait de faire un rapport complet de toutes les discussions et en fournir chaque jour un exemplaire à chaque sénateur. Cette résolution rencontre de la part de M. Benton une opposition sans égale. Il y voit un moyen de gaspiller le fonds des dépenses contingentes du Sénat, et il met en œuvre tous les ressorts de la tactique parlementaire pour suspendre l'adoption de la résolution. Cet entêtement amène de la part de M. Hannegan quelques explications bienveillantes qui sont accueillies avec beaucoup de mauvaise humeur par le sénateur du Missouri.

—Vous êtes le premier que je voudrai voir assis à l'auteuil présidentiel, lui dit M. Hannegan.

—Et moi pas, répond brutalement M. Benton.

—C'est sans doute par modestie ce que vous en faites, réplique M. Hannegan. César refusa à trois fois la couronne que lui offrait Marc-Antoine.

—Tenez; finissons en, s'écrie M. Benton à quelques autres paroles de son collègue; notre amitié personnelle est rompue, et quant à notre amitié politique, elle n'a jamais pu exister.

—Soit, dit enfin M. Hannegan; puisque vous le voulez. Mais décidément vos affections, quelles qu'elles soient, n'ont d'autre base que l'égoïsme.

Sur ces entrefaites, le Sénat prend un instant de repos. Il rentre en séance à six heures, et la même résolution est reprise; et M. Benton la combat encore en proposant une foule d'amendemens dont presque tous échouent.

La résolution est définitivement adoptée par 27 voix contre 19; et le Dr. Houston, tout en fournissant au sénateur le rapport des séances, pourra aussi le communiquer aux journaux qui le désireront. La publicité y gagnera.

Le bill de la Chambre pour l'admission du Wisconsin dans la confédération est adopté.

Le Sénat adopte aussi le rapport du comité des affaires militaires qui rejette la plupart des amendemens que la Chambre a faits au bill pour l'organisation des dix régimens, et notamment celui qui a rapport au "major-général commandant en chef," et renvoie ce bill à la Chambre.

Le Sénat siège encore à onze heures du soir.

Chambre des Représentans.—On rapporte le bill des appropriations civiles et diplomatiques, et la plupart des amendemens du Sénat sont adoptés. Des fonds sont alloués pour la construction d'hotels des douanes à la Nouvelle-Orléans et dans quelques autres points.

Le "bill des trois millions," tel qu'il revient du Sénat est renvoyé à l'examen du comité général.

La Chambre s'occupe immédiatement du bill pour l'organisation des dix régimens qui vient d'arriver du Sénat; mais elle s'ajourne avant l'avoir rien décidé.

☞ Une correspondance de Paris annonce que le prince de Joinville, avec une petite escadre française, doit se rendre à New-York l'été prochain.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Représentans.
Jeudi, 11 mars 1847.

M. McVea, du comité spécial des impressions, fait un long rapport sur la manière défectueuse dont les lois de l'année dernière ont été publiées par l'imprimeur d'Etat. Ces lois fourmillent d'erreurs de composition. Le comité recommande de passer une résolution qui enjoigne à l'imprimeur de re imprimer les lois de 1846, à ses propres dépens et sans qu'il en coute rien à l'Etat; l'imprimeur serait en outre, tenu déclarer dans les trois jours qui suivront l'adoption de cette résolution, s'il est prêt ou non à s'y conformer.

Cette question donne lieu à un long débat; plusieurs propositions sont introduites et repoussées. M. Sandidge propose de mettre la résolution à l'ordre du jour pour la séance de lundi prochain. Cette motion est écartée.

M. Jones propose d'amender la résolution en ordonnant au trésorier de ne pas acquitter les comptes dus actuellement à l'imprimeur, et de retenir cet argent entre ses mains, jusqu'à ce que ledit imprimeur obéisse aux clauses de la résolution. Cet amendement est adopté.

Après un court débat, la résolution et les amendemens sont alors mis à l'ordre spécial du jour pour la séance de lundi prochain, immédiatement après la lecture du journal.

M. Smith présente une résolution enjoignant au comité spécial chargé de l'enquête de l'état des affaires de la Banque des Citoyens et de l'Association Consolidée de rapporter un bill au sujet de chacune de ces institutions. Cette résolution, après quelques observations de M. Smith est adoptée.

M. Smith présente le procès-verbal d'une assemblée des actionnaires de la Banque des Citoyens, tenue le 1er mars dernier, par ordre du bureau de circulation.

Sur motion de M. Shields, la chambre ordonne l'impression du procès-verbal ainsi que des résolutions qui l'accompagnent.

La chambre s'occupe ensuite du bill relatif à l'établissement d'écoles gratuites dans l'Etat de la Louisiane. A ce projet de loi préparé par le comité de l'instruction publique, M. Ogden (des Rapides), a offert il y a quelques jours un substitut. M. Ogden propose de rétablir l'ancien système celui qui a déjà été discuté et qui n'a produit aucun résultat satisfaisant.

M. Stephen Duncan introduit un nouveau substitut de deux sections. La première section accorde la nomination d'un surintendant; la 2e section enjoint à ce surintendant de faire, à la prochaine session de la législature, un rapport sur le système qui lui semblera le mieux adapté aux besoins de la Louisiane.

Ces différentes propositions font naître un long débat, qui ne se termine qu'au moment de l'ajournement.

Senat.—Les résolutions suivantes, présentées il y a quelques jours par M. Potter, sont prises en considération et passent:

"Résolu que le rapporteur des débats du Sénat soit autorisé à passer contrat avec un des journaux de cette ville, pour la publication des dits débats, jusqu'à ce que l'imprimeur d'Etat soit élu.

"Résolu que le compte-rendu des débats de cette assemblée cesse d'être publié dans le journal de l'Etat, à dater de l'adoption des présentes résolutions."

M. Kenner réclame la prise en considération du bill de M. Nicholas, concernant les impressions publiques. Après un court débat, le bill subit une troisième lecture et passe.

Le Sénat siége ensuite à huis clos, et ratifie les nominations suivantes: Alphonse Miltenberger et H. B. Henshaw, directeurs de la Banque de la Louisiane pour l'Etat; le docteur Henry L. Kopwith, David J. Fluker, James R. Dupre, Thomas F. Noone et Francis Bryan, membres du Conseil d'Administration de l'Hospice des Aliénés.

Chronique Locale.

Enquête. Le coroner Spedden a tenu hier une enquête sur le corps d'un Anglais nommé Charles Worris, qui est mort dans la maison de détention de la 2e Municipalité. Verdict "excès de liqueurs alcooliques."

Première Cour de District.—*Jeudi*.—Philip Dretz, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur sa propre mère avec l'intention de la tuer, a été mis *hier* en jugement et déclaré coupable par le jury.

Edward Mooney *dit* Mulligan, prévenu de vol, a été acquitté.

Conseil de la 3me Municipalité.—Le conseil s'est réuni hier soir extraordinairement, à l'effet de fixer le nombre d'aldermen que devra avoir la Municipalité au prochain conseil. Le recorder Seuzeneau occupe le fauteuil.

Le secrétaire donne lecture du rapport des commissaires chargés de prendre le recensement de la Municipalité. Ce rapport est approuvé par le conseil. Voici la statistique du nombre des votans de chaque district:

1er District	584	votans.
2e "	731	"
3e "	477	"
4e "	135	"

Total des votans. 1930

M. Siewersen propose de prendre pour base de la représentation le chiffre 250; et de donner au 1er district, 2 aldermen, au 2d district, 3 aldermen; au 3me district, 2 aldermen et au 4me district, 1 alderman:—faisant 8 aldermen pour toute la Municipalité. Cette résolution est rejetée.

M. Bernard propose le chiffre 200 pour base de la représentation, et donnant 9 aldermen à la Municipalité, comme suit: 1er district, 3 aldermen; 2d district, 3 aldermen; 3me district, 2 aldermen et le 4me district, 1 alderman. Cette résolution est adoptée par 6 voix contre 1 non.—M. Lagenbuth ayant voté dans la négative.

Le conseil s'ajourne.

Marine. Le vaisseau de ligne *Ohio* et la corvette *Decatur* ont quitté Hampton Roads le 2 courant et mis en mer avec des ordres cachetés. On pense qu'ils se rendent dans le Golfe.

On achève en ce moment, à l'arsenal de Brooklyn, l'armement de deux bricks, le St-Mary et un autre, qui sont destinés à porter des mortiers monstres que l'on compte employer contre Vera-Cruz. Ces mortiers pèsent environ huit tonnes, lancent des boulets ou des bombes de dix pouces de diamètre et portent à une distance de trois milles et demi.

New-York, 2 mars.—La Cour Suprême vient de confirmer l'arrêt rendu par le juge Betts contre Lucien Metzger, dont le consul français de New-York réclamait l'extradition. Le Président des Etats-Unis a en conséquence signé l'ordre de remettre aux autorités françaises l'ex-notaire accusé de faux. Cet ordre est entre les mains du sheriff.

Une jeune fille de seize à dix huit ans, nommée Catharine Peete, dont la mère habite au No 71 de Beekman street, est sortie dernièrement sous prétexte d'aller voir quelques amis et n'a plus reparu. Elle était accompagnée d'un jeune homme qui avait l'habitude de lui faire visite, *sans être connu de sa mère*, comme cela arrive souvent en ce pays et l'on craint qu'il n'y ait eu quelque rapt de sa part.

Un curieux procès vient d'être jugé à l'une des chambres de la Cour Supérieure, présidée par le juge Vanderpoel. Il s'agissait d'une plainte en libelle, ou diffamation, portée par Mistriss Joseph F. Lowell contre son frère Daniel Gasner, à propos d'une lettre anonyme écrite par ce dernier. Mistriss Lowell, fille de M. et Mme Gasner, honorables et riches propriétaires de Bloomingdale, près New-York, a épousé M. Lowell en 1839. Son mari l'avait emmenée à la Nouvelle-Orléans où il tient une maison de commission. Mais il la renvoya plus tard chez ses parents de Bloomingdale, pour cause de santé. La maison Vanderpoel et fils de New-York, avec laquelle M. Lowell était en relation d'affaires, fut chargée de payer la pension mensuelle de la jeune épouse, et c'est ainsi que M. Frederick Vanderpoel, attaché à cette maison, fit la connaissance de Mistriss Lowell avec laquelle son intimité devint si grande que la famille de cette dernière s'en alarma et ferma sa porte au jeune beau. A la suite de cette exclusion, Mistriss Lowell avait quitté, à ce qu'il paraît, de son côté, la maison paternelle, et avait été loger chez Mistriss Matilda Barrett, dans MacDougal street, lorsque cette dernière reçut une lettre anonyme dans laquelle on lui disait que son amie et pensionnaire Mistriss Ann Lowell était une prostituée, que son mari avait cessé de lui écrire depuis qu'il connaissait sa conduite, qu'elle était entretenue par plusieurs jeunes gens ses amants, que si mistriss Barrett continuait à vivre avec elle, sa maison deviendrait perdue de réputation. Mistress Lowell attribuant cette lettre à son frère le poursuivit en diffamation.

La plaignante qui est une jeune et jolie femme, avait pris deux avocats, et elle a assisté à toutes les séances du procès, accompagnée de son petit enfant, d'une sœur et d'un frère. M. Gasner, qui avait aussi deux avocats, était, lui, accompagné de sa jeune épouse, [illegible] aussi, et avait pour témoin sa mère. La famille était donc divisée en deux camps. [illegible] mère, dont la situation était si pénible [illegible] deux enfants, s'est bornée à déposer [illegible] interdit l'entrée de sa maison à Frédérick Vanderpoel. La cour n'a pas permis qu'on poussât son interrogatoire plus loin. Un autre témoin a déposé que Vanderpoel avait passé la nuit près de Mistress Lowell, mais qu'il ne savait pas s'il avait dormi ou non à côté d'elle. Ce procès a été marqué de quelques incidents assez caractéristiques des mœurs et manières du barreau Américain. L'un des avocats ayant demandé si M. Vanderpoel, le héros de ce drame, était à l'audience: "Où est-il? dit le juge. Il porte le même nom que moi et je n'ai jamais eu le plaisir de le voir." Rires dans l'auditoire. Mais M. Vanderpoel récompensa peu son homonyme de cette galanterie, car celui-ci lui ayant fait une question: "Votre question est si absurde, répondit le témoin, que je ne puis y répondre." M. McKeon, un des avocats de la défense, ayant demandé à une Mistriss Cammier, amie de Mistriss Lowell, si *elle était mariée à présent*, "cela ne vous regarde pas" répliqua la dame aux applaudissements de l'auditoire. Le juge crut alors devoir en appeler à la *chevalerie* de l'avocat. "La chevalerie dans une cour de justice! s'écria celui-ci, l'âge de la chevalerie est passé." Un journal américain dit à ce sujet: "M. McKeon aurait pu ajouter, puisqu'il était en verve de franchise brutale, que non seulement la chevalerie, mais encore la décence la plus vulgaire et l'humanité sont des choses devenues rares dans nos cours de justice."

Le jury a déclaré M. Daniel Gasner auteur de la lettre anonyme et l'a condamné à $500 de dommages et intérêts envers sa sœur.

—Les petites danseuses viennoises ont reparu au Park le 1er courant, et elles y danseront toute la semaine. La signora Ciocca, *della bella gamba*, a fait une brillante apparition sur le *New-York Opera House*, autrement dit *Greenwich Theatre*, situé dans Carlton street. La signorina Mantin n'a pas suivi dans Carlton street, la Ciocca dont elle est définitivement séparée. Mlle Dimier, également rendue à la liberté, a dû débuter le 8 sur le théâtre du Bowery, tandis que Mme Augusta s'apprête à partir pour la Nouvelle-Orléans avec MM. Persloe et Fredericks.

La France et l'Angleterre.

La Providence a tellement arrangé les choses que le pays situé entre le Rhin, l'Océan, les Alpes, les Pyrénées et la Méditerranée ne peut en aucune façon espérer que le pays situé entre la mer du Nord, l'Océan Atlantique, les Hébrides, les Schetlands, les Orcades ne soit souverainement injuste et traîtreusement envieux à son égard.

Vingt-cinq années de parfaite égalité ont dit Bolingbroke, Chatam, Pitt, et répètent aujourd'hui sir Robert Peel, lord Russell, lord Aberdeen, lord Palmerston, et la France l'emportera sur l'Angleterre. Vingt-cinq autres années d'un bon gouvernement royaliste et national, et l'Angleterre ne pourrait jamais se relever de la concurrence.

L'Angleterre est une puissance artificielle. La France est une puissance naturelle. Il faut à la première des efforts continuels de talent et de génie, des miracles d'industrie, des trésors de ruses et de perfidies pour se maintenir à son rang usurpé. La seconde, d'elle-même et sans efforts, occupe la première place sans scandaliser les peuples, sans offenser les rois. Toutes les sottises, toutes les fautes, toutes les lâchetés de ses gouvernants ne sauraient empêcher la France d'être spirituelle, intelligente, brave, grande et forte. Dieu l'a voulu.

La rivalité britannique est une protestation religieuse et politique. Nos rivaux se sont faits calvinistes et presbytériens pour n'être pas catholiques comme nous. Ils se sont faits marins pour ravir aux autres ce qui leur manquait, ils ont utilisé de la sorte leurs brumes aquatiques et leurs marécages. Ils ont usurpé le Canada, l'île de France, le Cap, etc., ils ont envahi l'Inde, une partie de la Grèce, le Portugal, etc., pour peser sur l'Europe continentale et particulièrement sur la France du poids de toutes ces usurpations. Bref, l'Angleterre, peuple médiocre, divisé, mélangé est devenue une grande nation et un grand gouvernement.

La Providence, nous le répétons, n'avait rien fait pour ce peuple, rien que lui donner une aire de vautours, un nid de corsaire et un refuge de forbans. Le soleil n'a jamais mûri les épis de la *perfide* Albion, et le raisin n'a jamais exprimé son jus sur les coteaux de la *joyeuse* Angleterre. Mais, en revanche, nos voisins ont moissonné et vendangé partout l'univers. L'art a vaincu la nature et le travail, la persévérance et le bon sens ont fait des merveilles.

Chez nous, enfants protégés du ciel, la nature et l'art ont été vaincus par la vanité, l'individualisme et l'intrigue. Si le pays a quelquefois repris son rang, comme les plantes vigoureuses qui sortent spontanément des terres vierges de l'Amérique, nous l'avons dû à des accidents heureux, à des hommes Charlemagne, Philippe-Auguste, Saint Louis, Charles V, Louis XII, Henri IV, Richelieu, Louis XIV et Napoléon. Nous avons eu beaucoup d'heureux accidents et nous sommes demeurés malgré tout un grand peuple et une grande nation mal gouvernés.

Le mot est là: Tout pouvoir mauvais, faible, ou mutilé est chez nous anti-national. Nos mauvais rois et nos mauvais ministres sont Anglais par le fait et par l'intention. Tout ce qui se fait chez nous de mal est pour le compte et à l'avantage de l'Angleterre. Il n'y a pas d'autre boussole que celle-ci: l'Angleterre crie et menace, Tout va bien: L'Angleterre nous caresse et nous loue, Tout va mal.

(*Corsaire Satan.*)

FEUILLETON.

MILITONA.

I.

Un lundi du mois de juin de 181.... *dia de toros*, comme on dit en Espagne, un jeune homme de bonne mine, mais qui paraissait d'assez mauvaise humeur, se dirigeait vers une maison de la rue San Bernardo, dans la très noble et très héroïque cité de Madrid.

D'une des fenêtres de cette maison s'échappait un clapotis de piano qui augmenta d'une manière sensible le mécontentement peint sur les traits du jeune homme; il s'arrêta devant la porte comme hésitant à entrer, mais cependant il prit une détermination violente, et surmontant sa répugnance, il souleva le marteau au fracas duquel répondit dans l'escalier le bruit de pas lourds et gauchement empressés du gallego qui venait ouvrir.

On aurait pu supposer qu'une affaire désagréable, un emprunt usuraire à contracter, une dette à solder, un sermon à subir de la part de quelque vieux parent grondeur amenait ce nuage sur la physionomie naturellement joyeuse de Andrès de Salcedo.

Il n'en était rien.

Don Andrès de Salcedo, n'ayant pas de dettes, n'avait pas besoin d'emprunter, et comme tous ses parens étaient morts, il n'attendait pas d'héritage, et ne redoutait les remontrances d'aucune tante revêche et d'aucun oncle quinteux.

Bien que la chose ne soit guère à la louange de sa galanterie, don Andrès allait tout simplement rendre à dona Feliciana Vasquez de los Rios sa visite quotidienne.

Dona Feliciana Vasquez de los Rios était une jeune personne de bonne famille, assez jolie et suffisamment riche, que don Andrès devait épouser bientôt.

Certes, il n'y avait pas là de quoi assombrir le front d'un jeune homme de 24 ans, et la perspective d'une heure ou deux avec une *novia* "qui ne comptait pas plus de seize avrils" ne devait pas présenter rien d'effrayant à l'imagination.

Comme la mauvaise humeur n'empêche pas la coquetterie, Andrès, qui avait jeté son cigare au bas de l'escalier, secoua tout en montant les marches, les cendres blanches qui salissaient les paremens de son habit, donna un tour à ses cheveux et releva la pointe de ses moustaches; il se défit aussitôt de son air contrarié, et le plus joli sourire de commande vint errer sur ses lèvres.

—Pourvu, dit-il en franchissant le seuil de l'appartement, que l'idée ne lui vienne pas de me faire répéter avec elle cet exécrable duo de Bellini, qui n'en finit pas, et qu'il faut reprendre vingt fois. Je manquerai le commencement de la course et ne verrai pas la grimace de l'alguazil quand on ouvrira la porte au taureau.

Telle était la crainte qui préoccupait don Andrès, et, à vrai dire, elle était bien fondée.

Feliciana, assise sur un tabouret et légèrement penchée, déchiffrait la partition formidable ouverte à l'endroit redouté; les doigts écartés, les coudes faisant angle de chaque côté de sa taille, elle frappait des accords plaqués et recommençait un passage difficile avec une persévérance digne d'un meilleur sort.

Elle était tellement occupée de son travail qu'elle ne s'aperçut pas de l'entrée de Don Andrès, que la suivante avait laissé passer sans l'annoncer, comme familier de la maison et futur de sa maîtresse.

Andrès, dont les pas étaient amortis par la natte de paille de Manille, qui recouvrait les briques du plancher, parvint jusqu'au milieu de la chambre sans avoir attiré l'attention de dona Feliciana.

Pendant que dona Feliciana lutte contre son piano, et que don Andrès reste debout derrière elle, ne sachant s'il doit franchement interrompre ce vacarme intime ou révéler sa présence par une toux discrète, il ne sera peut-être pas hors de propos de jeter un coup d'œil sur l'endroit où la scène se passe.

Une teinte plate à la détrempe couvrait les murs; de fausses moulures, de feints encadremens à la grisaille entouraient les fenêtres et les portes. Quelques gravures à la manière noire, Souvenirs et Regrets, les Petits Braconniers, Don Juan et Haydée, Mina et Brenda, étaient suspendues, dans la plus parfaite symétrie, à des cordons de soie verte. Des canapés de crin noir, des chaises assorties au dos épanoui en lyre, une commode et une table d'acajou ornées des têtes de sphinx en cadenettes, souvenir de la conquête d'Egypte, une pendule représentant la Esméralda faisant écrire à sa chèvre le nom de Phébus, et flanquée de deux chandeliers sous globe, complétaient cet ameublement de bon goût.

Des rideaux de mousseline suisse à ramages prétentieusement drapés et rehaussés de toutes sortes d'estampages de cuivre garnissaient les croisées, et reproduisaient d'une façon désastreusement exacte les dessins que les tapissiers de Paris font paraître dans les journaux de modes ou par cahiers lithographiés.

Ces rideaux, il faut le dire, excitaient l'admiration et l'envie générales.

Il serait injuste de passer sous silence une foule de petits chiens en verre filé, de groupes en porcelaine moderne, de paniers en filigrane entremêlés de fleurs d'émail, de serre-papiers d'albâtre et de boîtes de Spa relevées de coloriages qui encombraient les étagères, brillantes superfluités destinées à trahir la passion de Feliciana pour les arts.

Car, Feliciana Vasquez avait été élevée à la française et dans le respect le plus profond de la mode du jour; aussi, par ses instances, tous les meubles anciens avaient été relégués au grenier, au grand regret de don Geronimo Vasquez, son père, homme de [illegible], mais faible.

Les lustres à dix bras, les lampes à quatre mèches, les fauteuils couverts de cuir de Russie, les draperies de damas, les tapis de Perse, les paravens de la Chine, les horloges à gaine, les meubles de velours rouge, les cabinets de marqueterie, les tableaux noirâtres d'Orrente et de Menendez, les lits immenses, les tables massives de noyer, les buffets à quatre battans, les armoires à douze tiroirs, les énormes vases à fleurs, tout le vieux luxe espagnol avait dû céder la place à cette moderne élégance de troisième ordre qui ravit les naïves populations éprises d'idées civilisatrices, et dont une femme de chambre anglaise ne voudrait pas.

Dona Feliciana était habillée à la mode d'il y a deux ans; il va sans dire que sa toilette n'avait rien d'espagnol: elle possédait à un haut degré cette suprême horreur de tout ce qui est pittoresque et caractéristique, qui distingue les femmes comme il faut; sa robe, d'une couleur indécise, était semée de petits bouquets presqu'invisibles; l'étoffe en avait été apportée d'Angleterre et passée en fraude par les hardis contrebandiers de Gibraltar; la plus collet-monté et la plus revêche bourgeoise n'en eût pas choisi une autre pour sa fille. Une pèlerine garnie de valenciennes ombrait modestement les charmes timides que l'échancrure du corsage, commandée par la gravure de mode, eût pu laisser à découvert. Un brodequin étroit moulait un pied qui, pour la petitesse et la cambrure, ne démentait point son origine.

—C'était, du reste, le seul indice de sa race qu'eût conservé dona Feliciana; on l'eût prise d'ailleurs pour une Allemande ou une Française des provinces du Nord; ses yeux bleus, ses cheveux blonds, son teint uniformément rosé, répondaient aussi peu que possible à l'idée que l'on se fait généralement d'une Espagnole d'après les romances et keepsakes. Elle ne portait jamais de mantille et n'avait pas le moindre stylet à sa jarretière. Le fandango et la cachucha lui étaient inconnus; mais elle excellait dans la contredance, le rigodon et la valse à deux temps; elle n'allait jamais aux courses de taureaux, trouvant ce divertissement "barbare"; en revanche, elle ne manquait pas d'assister aux premières représentations des vaudevilles, traduits de Scribe, au théâtre del Principe et de suivre les représentations des chanteurs italiens au théâtre du Circo. Le soir, elle allait faire au Prado un tour de calèche, coiffée d'un chapeau venant directement de Paris.

Vous voyez que dona Feliciana Vasquez de los Rios était de tous points une jeune personne parfaitement convenable.

C'était ce que disait don Andrès; seulement il n'osait pas formuler vis à vis de lui-même le complément de cette opinion parfaitement convenable, mais parfaitement ennuyeuse!

On demandera pourquoi don Andrès faisait la cour dans des vues conjugales à une femme qui lui plaisait médiocrement, était-ce par avidité? Non, la dot de Feliciana, quoique d'un chiffre assez rond, n'avait rien qui put tenter Andrès de Salcedo, dont la fortune était pour le moins aussi considérable: ce mariage avait été arrangé par les parents des deux jeunes gens, qui s'étaient laissé faire sans objection, la fortune, la naissance, l'âge, les rapports d'intimité, l'amitié contractée dès l'enfance, tout s'y trouvait réuni. Andrès s'était habitué à considérer Feliciana comme sa femme. Aussi lui semblait-il rentrer chez lui en allant chez elle, et que peut faire un mari chez lui, si ce n'est dormir? Il trouvait d'ailleurs à dona Feliciana toutes les qualités essentielles, elle était jolie, mince et blonde, elle parlait français et anglais, faisait bien le thé. Il est vrai que don Andrès ne pouvait souffrir cette horrible mixture.—Elle dansait, chantait et jouait du piano, hélas! et lavait assez proprement [illegible] Cérès, l'homme le plus difficile n'aurait pu exiger davantage.

—Ah! c'est vous, Andrès, dit sans se retourner Feliciana, qui avait reconnu la présence de son futur au craquement de ses chaussures.

Que l'on ne s'étonne pas de voir une demoiselle aussi bien élevée que Feliciana interpeller un jeune homme par son petit nom, c'est l'usage en Espagne au bout de quelque temps d'intimité, et l'emploi du nom de baptême n'a pas la moindre portée amoureuse et compromettante que chez nous.

—Vous arrivez tout à propos, j'étais en train de repasser le duo que nous devons chanter ce soir à la tertulia de la marquise de Benavides.

—Il me semble que je le sais un peu, répondit Andrès.

—Et comme pour justifier ses assertions, il essaya de fredonner, mais sa bouche n'avait rien de convaincant, et dona Feliciana, peu touchée de son excuse, lui dit d'un ton assez [illegible]

—Cela ne sera rien, nous devrions bien le chanter encore une fois pour que cela fasse son effet. Voulez-vous prendre ma place au piano et avoir la complaisance de m'accompagner? Le pauvre garçon jeta un regard mélancolique sur la pendule; il était déjà quatre heures, il ne put réprimer un soupir, et laissa tomber ses mains désespérées sur l'ivoire du clavier.

Le duo achevé sans trop d'encombre, Andrès lança encore vers la pendule, où la Esméralda continuait d'instruire sa chèvre, un coup d'œil furtif qui fut surpris au passage par Feliciana.

—L'heure paraît vous intéresser beaucoup aujourd'hui, dit Feliciana, vos yeux ne quittent pas le cadran.

—C'est un regard vague et sans but. Que m'importe l'heure lorsque je suis près de vous?

—Le [illegible] Feliciana pour y passer un baiser [illegible]

—[illegible] jours de la semaine [illegible] persuader que la marche des aiguilles vous soit fort indifférente; mais le lundi c'est [illegible] autre chose....

—Et pourquoi cela, âme de ma vie? le temps ne coule-t-il pas toujours aussi rapide, surtout quand on a le bonheur de faire de la musique avec vous?

—Le lundi, c'est le jour des taureaux, et, mon cher don Andrès, n'essayez pas de le nier, il vous serait plus agréable d'être en ce moment-ci à la porte d'Alcala qu'avec moi dans mon piano. Votre passion pour cet affreux plaisir est donc incorrigible? Oh! quand nous serons mariés, je saurai bien vous ramener à des sentiments plus civilisés et plus humains.

—Je n'avais pas l'intention formelle d'y assister.... cependant j'avoue que si cela ne vous contrariait pas.... J'ai été hier à l'arroyo, et il y avait entre autres quatre taureaux de Gaviria, des bêtes magnifiques, au fanon énorme, des jambes sèches et menues, des cornes comme des croissants et si farouches, si sauvages, qu'ils avaient blessé deux des bœufs conducteurs! Oh! quels beaux coups il va se faire tout à l'heure dans la place, si les toreros ont le cœur et le poignet fermes! s'écria imprudemment Andrès emporté par son enthousiasme d'aficionado.

Feliciana, pendant cette tirade, avait pris un air superbement dédaigneux, et dit à don Andrès.

—Vous ne serez jamais qu'un barbare vertu, vous allez me donner mal aux nerfs avec vos descriptions de bêtes féroces et vos histoires d'éventrements.... et vous dites ces horreurs avec un air de jubilation, comme si c'étaient les plus belles choses du monde.

Le pauvre Andrès baissa la tête, car il avait lu, comme les autres Espagnols, les stupides tirades philantropiques que les poltrons et les âmes sans énergie ont débitées contre les courses de taureaux, un des plus nobles divertissements qu'il soit donné à l'homme de contempler, et il se trouvait un peu Romain de la décadence, un peu boucher, un peu belluaire, un peu cannibale, mais, cependant, il eut volontiers donné ce que sa bourse contenait de douros à celui qui lui eut fourni les moyens de faire une retraite honnête, et d'arriver à temps pour l'ouverture de la course.

—Allons, mon cher Andrès, dit Feliciana avec un sourire demi-ironique, je n'ai pas la prétention de lutter contre ces terribles taureaux de Gaviria; je ne veux pas vous priver d'un plaisir si grand pour vous; votre corps est ici, mais votre âme est au cirque. Partez, je suis clémente et vous rends votre liberté, à condition que vous viendrez de bonne heure chez la marquise de Benavides.

Par une délicatesse de cœur qui prouvait sa bonté, Andrès ne voulut pas profiter sur le champ de la permission octroyée par Feliciana; il causa encore quelques minutes et sortit avec lenteur, comme retenu malgré lui par le charme de la conversation.

THEOPHILE GAUTHIER.
(*La suite à demain.*)

TROISIEME DISTRICT, TROISIEME MUNICIPALITÉ.

Les votans du 3ème district de la Troisième Municipalité, qui ne désirent pas faire une question de parti aux prochaines élections municipales, sont invités à se réunir au café de J. Kelbert, samedi prochain, 13 du courant à sept heures P. M., à l'effet de choisir deux candidats pour représenter ce district dans le Conseil de la dite Municipalité.

PLUSIEURS VOTANTS.

M. L'Editeur.

☞ Veuillez annoncer M. N. Gurlie, candidat à la place d'alderman du 2e District, en remplacement de M. J. H. Marks.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Jeudi soir, 11 mars 1847.

COTON.—La demande n'a pas perdu de son activité. Les prix sont soutenus et les ventes ont été de 4,000 balles, au cours précédent.

SUCRE.—Le marché est calme. Il ne s'est vendu que 200 boucauts.

MELASSE.—Ventes de 400 barils, à 29 cents le gallon.

FARINE.—Le marché n'a pas d'animation. Les ventes, au total de 7,500 barils environ, se sont faites pour la plupart à $5 75 le baril, marques de l'Ohio. Le cours a perdu beaucoup de sa fermeté.

MAIS.—Les ventes se sont élevées à 28,000 boisseaux; les prix restant fermes, mais jaune ou blanc 85 c. mêlé 82 c.

CHANGE.—La demande s'est développée, et les transactions ont pris de l'importance. Le cours est Sterling 2½ @ 3½ pour cent de prime; Francs 5 f 50 @ 5 f 55. NewYork, à soixante jours, 2½ @ 3 pour cent d'escompte; à vue, 1 @ 1½ pour cent d'escompte.

FRET.—Point de changement.

FRANCO AMERICAIN.

LE Franco-Américain, journal français de New-York, paraît trois fois par semaine.
Le prix de l'abonnement est: pour un an six piastres; pour six mois, trois piastres; pour trois mois, une piastre et demie. On paie d'avance. Chaque numéro séparé se paie dix cents.
M. Lelièvre, libraire, rue Royale, est l'agent du "Franco Américain" à la Nouvelle-Orléans.
☞ Pour le prix des annonces, voir le journal. 13mars—1m

GARANCE.—26 paquets Allemande, en tonneaux, tierçons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasin. 6mars

(*Communiqué.*)

Depuis plusieurs jours les assesseurs chargés de faire le recensement de la première municipalité sont exposés aux attaques d'une partie de la presse. Il nous semble pourtant qu'avant d'attaquer les hommes qui ont fait ce recensement, après avoir été dûment assermentés, et qui ont la conscience d'avoir fait leur devoir, il conviendrait de s'assurer si le recensement de 1840, sur lequel on s'appuie pour contester leurs retours n'est pas réellement et gravement entaché d'exagération. Un exemple pris au hasard nous servira pour le démontrer.

L'ancien quatrième district (aujourd'hui le sixième) figure dans le relevé de 1840 pour un total de 11,722 habitans—population qui pourtant ne donnait à cette époque que 200 voix aux élections, et qui depuis l'établissement du suffrage universel n'en a jamais donné 400. Or ce district figure sur notre tableau comme ayant 467 votans. Il y a donc eu progrès, et si ces chiffres dont l'exactitude ne peut être contestée, sont pris pour base, on avouera qu'il est beaucoup plus vraisemblable d'admettre la proportion qui résulte de notre tableau que de supposer que sur une population de 11,722 habitans, il ne s'en soit trouvé que 200 qui eussent le droit de voter.

Il est une autre chose que l'on ne doit pas perdre de vue, c'est que nous n'avons pas compris dans notre relevé la population flottante qu'on peut évaluer à environ 10 à 12,000 âmes. Les instructions que nous avons reçues et l'esprit même de la loi ne nous permettaient pas de faire figurer toute cette masse flottante sur nos tableaux. Qu'on l'ajoute au total de 32,122 que nous avons trouvé pour cette municipalité, et on aura le chiffre approximatif de 42,000 qui ne diffère pas de celui de la seconde.

D'ailleurs, il est inexact d'affirmer comme l'ont fait quelques journaux, que la population de la première Municipalité ait été à aucune époque de 70,000 âmes. Les recensemens les plus exagérés ne l'ont jamais évaluée à plus de 48,139 habitans, comme il est facile de s'en convaincre en consultant les documens officiels qui se trouvent au bureau du maire.

Notre but en publiant ces observations, n'est pas de rejeter sur d'autres le blâme ou la critique, mais seulement de prouver à nos concitoyens que pénétrés de l'importance du travail qui nous avait été confié, et désireux de nous en acquitter avec honneur et conscience, nous avons fait tout ce qui dépendait de notre volonté pour remplir fidèlement et scrupuleusement notre mission.

Nous donnons ici la récapitulation du tableau de 1840.

1ere Municipalité,—1er, 2nd et 3me Districts,	22,055
4me District de St Philippe à Esplanade, Remparts et Levée,	11,722
Faubourg Tremé,	14,362
Total,	48,139

RECENSEMENT DE 1847.

Population fixe,	32,122
Population flottante,	10,000
Total,	42,122
Seconde Municipalité,	21,500
Troisième Municipalité,	22,168

LES ASSESSEURS.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES

[illegible]

ARRIVES

Navire Dumbarton, Pendleton, de Londres [illegible]
Barque Catherine Swift, [illegible] de la Havane
Goëlette Joe Howell, Warren, de Brasos
Steamer San Juan [illegible]
[illegible]

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Un vapeur [illegible]	Mars 1	Liverpool à New-York	
Hibernia	Mars 4	[illegible] à Boston	

☞ SURETE. L'Hôtel Acoustique [illegible]

☞ POINT D'EXCUSE [illegible]

☞ Le paquebot UNION [illegible] de New York [illegible] J. W. STANTON & Co. [illegible] Magasin et Lafayette.

DEUXIEME Cour de District. [illegible] Succession de [illegible] Armstrong [illegible] JOHN TEBER. 12mars [illegible] 73 rue Poydras.

Avis aux Habitants.
Marchandises bon marché pour nègres.
LES Habitants sont respectueusement invités de [illegible] I. VAC HART. [illegible] 12mars [illegible]

EN débarquement à bord du brick Amerika, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do Queyries
18 do do St Estephe
FERBOS.
12 mars Encoignure Royale et Dumaine.

Chapeaux Paille.
J. LEVOIS,
64, rue de Chartres,
OFFRE à vendre, en débarquement des navires Waldron, Viola et Narragansett, du Havre
2 caisses chapeaux de paille, consistant en
Chapeaux paille bords doublés pour hommes,
do do do gris do
do do do noirs do
Chapeaux paille bords simples pour hommes,
do do do gris do
do do do noirs do
Chapeaux paille d'Italie pour cadets et enfants,
Chapeaux paille suisse pour hommes et enfants,
Chapeaux paille, nouveautés pour femmes,
do do Toscan pour femmes et fillettes
Capotes paille d'Italie pour fillettes
AUSSI:
Une caisse bretelles fil et coton blanc,
Une do bas coton écru pour femmes,
Une do chaussettes fil pour hommes,
Une do gants et mitaines fil d'Ecosse,
Une do éventails riches,
Une do bourses coton et fils métalliques
Une do peignes corne et buffle.
En magasin, d'importation récente,—Merinos [illegible] Patoile Lupin, [illegible] nouveautés, coton [illegible] légère, rubans satin et taffetas, Barège noir, vert et blanc, écharpes Barège, voilettes blanches et noires, galerie de [illegible] cravates d'été, lingerie, dentelles, &c. &c. 12mars

LES Mystères du Travail, par Louis Lurine, 1 vol in 8o.—En vente chez
V. HEBERT, Libraire.
12 mars 149, rue de Chartres.

AVIS aux Abonnés de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par A. Thiers, édition de Paris, format in 8o. Messieurs les souscripteurs à cet ouvrage sont prévenus que la publication de cette grande œuvre, qui avait été interrompue, vient d'être reprise. En conséquence [illegible] vient de recevoir par le navire Waldron, du Havre [illegible] Von HEBERT, Libraire.
12mars 149, rue de Chartres.

ECHO DES FEUILLETONS.
Diminution dans les Prix.
MESSIEURS les souscripteurs à cette belle publication sont prévenus que le 3me numéro de la 7e année, commençant à la fin d'octobre 1846, contenant la Chatelaine de Wagram, par E. Enault, vient d'être reçu par le soussigné, où il est prêt à être délivré. L'agent profite de cette occasion pour rappeler aux abonnés que le prix a été fixé à $2 50 par an au lieu de $3.
Von HEBERT, Libraire,
12 mars 149, rue de Chartres.

LIBRAIRIE DE V. HEBERT.
149, rue de Chartres.
Nouveautés littéraires.
REÇU à cette Librairie, par le navire Waldron, du Havre
Magasin Pittoresque, 14me année. Bonheur,
Aventures des Voyageurs, Lemaistre de Sacy, la Sainte Bible, nouvelle édition illustrée de plus de 50 gravures des plus grands maîtres. 1 fort volume grand in-8o, publié par Furne.
Pothier, œuvres complètes, 11 volumes
Bouchardat, Formulaire magistral; do Annuaire de thérapeutique; do Supplément à l'Annuaire
Weiss, Biographie universelle, 6 volumes.
L. Reybaud, Jérôme Paturot, 1 volume
L. Lurine, Prisons de Paris, 1 volume,
Charles VI, opéra en 5 actes;
Raspail, Manuel annuaire de la Santé, nouvelle édition, 1 vol. in 8o. 12 mars

F. V. RASPAIL.
MANUEL annuaire de la Santé, 1 vol., en vente chez Von. HEBERT,
12 mars 149, rue de Chartres.

Charrues et Houes de Charrettes.
LES soussignés viennent de recevoir 284 des célèbres charrues de Young & Suber; aussi un grand assortiment de roues de charrettes, qu'ils offrent à vendre, aux prix des manufacturiers, savoir:
50 charrues No 1, avec oreille en fer battu;
75 charrues No 2, avec oreille en fer battu;
50 charrues No 1, avec oreille en fer battu, avec contre;
64 charrues No 2, avec oreille en fer battu, avec contre;
45 charrues No 3, avec oreille en fer battu, avec contre.
HOGAN, TUREAUD & CONAND,
19 fev—1m 20 Vieille Levée

HUILE de blanc de baleine—1300 gallons huile de blanc de baleine d'hiver, en débarquement du navire Wabash, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
8 mars encoignure Magasin et Lafayette

TELEGRAPHE MAGNETIQUE DE L'OUEST.

EN vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués par les Commissaires de la Compagnie du Télégraphe Magnétique de l'Ouest, j'ai pris pour agent dans cette ville, M. Bravo, qui est pleinement autorisé à recueillir des souscriptions, afin de mettre le contracteur à même d'établir cette importante ligne de communication, avant le commencement de la prochaine saison des affaires. M. Bravo est parfaitement au fait du plan de la route à parcourir, ainsi que du coût des travaux à faire, du mode d'opérations, et de tous autres détails.—Il ouvrira les livres de souscription, et donnera tous les renseignements que pourront lui demander les personnes qui s'intéressent au succès de l'entreprise. Il est inutile de faire ressortir les immenses avantages qui résulteront d'une communication au moyen de la télégraphie magnétique, entre notre marché et les villes de l'Ouest et de l'Est, par Natchez, Vicksburg, Memphis, Nashville, Louisville, St Louis, Cincinnati, Wheeling, Pittsburg, Philadelphie etc. Ces avantages sautent aux yeux. Nous pouvons donc espérer que les habitans de la Nouvelle-Orléans, dans leurs propres intérêts, se hâteront de souscrire libéralement afin d'assurer à leur ville, par l'établissement de cette ligne, toutes les avantages dont jouiront bientôt les villes de l'Est et de l'Ouest. Le montant des souscriptions sera payé par portions, et cela seulement lorsqu'un comité de trois souscripteurs, choisi parmi ceux résidant en ville, aura donné avis que les conditions de l'Association ont été remplies, et que ces conditions sont telles que les communications de la ligne télégraphique, n'ont rien à craindre pour leurs intérêts.

Les livres de souscription sont maintenant ouverts à la Bourse des Négocians, au Magasin de Jas. McGregor & Co., et au bureau de M. D. Bravo, encoignure St Charles et Commune.

[Signé] CHS. J. WRIGHT.
Nouvelle Orléans, 9 mars 1847. 10mars

Quartier-Général.

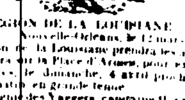

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 12 mars 1847.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, pour exercices et manœuvres, le dimanche, 4 avril prochain, à 9 heures du matin en grande tenue.

La compagnie des Vengers, capitaine Henry Aviz, se rendra sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure prescrite, pour fermer la route et en garder les portes.

Le colonel Justin Dorel commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel J. B. A. [illegible] commandant les deux [illegible] et les majors Laura, Garty, [illegible] sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brig. Général.
12mars J. A. NAUTRE, A. de Camp.

AVIS. Les soussignés, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 8 février 1847, ayant été nommés commissaires pour diviser en lignes droites la rue Bienville de la rue St [illegible] Claude à la Metairie, Faubourg Tremé [illegible] avis qu'ils ont déposé ce jour entre les mains du greffier de la dite Cour un tableau de sa mensuration pour servir à l'inspection de toutes les personnes qui sont intéressées [illegible]
Nouvelle Orléans, 11 mars 1847.
F. CORREJOLLES.
L. BUREAU.
12mars 3m J. L. KABASSA

AVIS.
LA GRANDE LOTERIE de tendules [illegible] aura lieu chez M. BONDNAUD No 41 rue de Chartres, se tirera définitivement lundi, 15 courant à cinq heures P. M.
Il reste quelques billets à placer. 11 mars

A Vendre pour cause de départ.
Sur la rue Sedgefield [illegible] UNE JOLIE [illegible] [illegible]
[illegible] S'adresser à [illegible] 10mars

LE CONTE [illegible] [illegible]
9mars [illegible] MARIGNY, rue Royale [illegible]

200 [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.
13mars

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Amerika, de Bordeaux, [illegible] chaque bouchons [illegible] 1 damejeanne [illegible] Vor MAIGNAN, 27, rue St Louis.
10 mars

CHANDELLES. En débarquement du James [illegible] de Boston
112 caisses chandelles de 4, 5, 6 & 8 à 10 à la livre, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 10mars 11 & 13, St Louis.

BOTTES SOULIERS et Brodequins—[illegible] en débarquement de la barque Brazil et à vendre par G. W. DUNBAR, 10 mars 30, Douane.

EN débarquement à bord du brick Amerika, de Bordeaux,
12 barriques vin rouge Grave Banquet et
[illegible] do St Estephe Medoc
[illegible] do [illegible] Macau Medoc
[illegible] vin blanc Haut Sauterne à vendre par
10 mars B TALAMON 152 rue Royale

SELENITE [illegible] [illegible] H. BONNABEL
10mars [illegible]

G. TALAMON,
Rue de Chartres No. 44.
OFFRE à vendre au débarquement des navires Narraganset et Waldron, du Havre
2 caisses chemises de couleur,
6 boîtes cotonnade bleue
2 caisses mouchoirs madras ordinaires
1 caisse bottes [illegible]
1 caisse houppes de cygne. 9 mars

G. TALAMON
RUE DE CHARTRES, No. 44
OFFRE à vendre au débarquement des navires Vicksburg et Wabash de New York
[illegible] caisses cuirs pour souliers ½ et ¾ verges
2 do Savonnettes rondes,
2 do baleines pour robes et corsets
1 do jeux de cartes forme 9 mars

A VENDRE, en débarquement du brick Amerika, capitaine Stephenson, venant de Bordeaux
[illegible] barriques vin rouge St Emilion, No. 1 à 12
[illegible] tierçons vin blanc Barsac, 1843
10 barils de 30 gallons Cognac, A. Seignette
[illegible] tierçons vinaigre de vin blanc,
20 caisses sardines en boites et demi boites,
50 paniers bouteilles vides 22 onces, par
9 mars NUMA LACOSTE, 103 rue Royale.

MAGASINAGE.
MARCHANDISES, PRODUITS, COTON, &c.
EMMAGASINEES aux taux le plus bas au magasin Union, à l'épreuve du feu, rue de la Levée, 3e municipalité, entre la presse à coton d'Orleans et la nouvelle presse A. BOULANGE.
N. B. Cerclage et rabattage au plus juste prix.
14 d 3m

LIQUIDATION POSITIVE
VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES; VINS FINS
RUE CONTI, No. 9
A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses connaissances, qu'il vendra aux prix les plus modérés les vins et eaux-de-vie qu'il avait en grande partie reçus avant le premier décembre.
En même temps, il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
[illegible] P. DELAMAR

Bureau pour la vente de propriétés
H. MOELLHAUSEN,
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.
ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.
Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
9 fev—1y

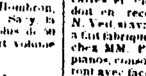 **PIANOS.** 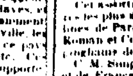

LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris, tels que pianos à queue, carrés et Pleyels grand format de sept octaves, et dont en recevra plusieurs autres incessamment. N. Veil n'avantageusement connu en cette ville, les a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel & Co, H. Herz & Co, etc. Ces pianos, consolidés par des pièces de fer, supporteront avec facilité tout ce qui pourrait survenir par l'humidité du climat, et seront vendus avec pleine garantie à des prix très modérés. Etant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, il recevra constamment des pianos de leur fabrique afin de pouvoir offrir un choix aux Dames et au public.
Les habitans qui voudront bien acheter chez lui auront leur pianos emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera, comme par le passé, des pianos à louer, et on échange et achète les pianos d'occasion.
A. PERIER.
Rue Royale, No. 292,
entre St Philippe et Ursulines

☞ Il y aura constamment dans les magasins de M. A. Perier, un dépôt des pianos de la fabrique Pleyel 5 nov—6m

200 BARRIQUES VIN DE BORDEAUX, St Julien, Margaux et Lafitte;
120 barils Sauterne;
75 quarts Porto,
20 do vin vieux de Madère
5 pipes Old Porto, London Dock;
50 barils whiskey rectifié;
5 do do Monongahela;
200 caisses vin de première qualité;
[illegible] paniers anisette;
[illegible] caisses absinthe suisse;
[illegible] demi et quart de pipe Cognac;
300,000 bouchons fins et ordinaires;
10 caisses vermouth, à vendre par
9 mars P LONGES, rue Royale, No. 158

RIZ DE LA CAROLINE—[illegible] à vendre par B. VALLE, 42, Conti.

☞ TELEGRAPHE MAGNETIQUE. Des livres de souscription sont ouverts pour le fond capital de la Compagnie du Télégraphe de la Nouvelle-Orléans et Washington, depuis le lundi 1er mars, au Merchants' Exchange, d'après la recommandation faite par la Chambre de Commerce.

Les livres sont à la charge du Secrétaire de l'Exchange. 1mars

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 2 mars 1847.

CONFORMEMENT à une résolution passée le premier du courant, par le Conseil de la Municipalité No Un, avis est par le présent donné que le samedi, treize du courant, il sera procédé depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après midi à l'élection d'un alderman pour représenter le Second District de la dite Municipalité No. Un, en remplacement de Mr J. B. Marks, décédé. Cette élection sera tenue dans le local connu sous le nom de "Café de la Ville," à l'encoignure des rues St Pierre et Chartres, sous la direction de MM. Philippe Aveguo et Benjamin Van Ostern, inspecteurs, et Antoine Bozonnier, secrétaire.

3 mars A. D. CROSSMAN, Maire.

Sirop Indien Végétal, de Richard.

CE sirop s'est fait connaître par de nombreuses cures dans des cas de maladies chroniques et désespérées. C'est un remède efficace dans toutes les affections de la poitrine telles que Asthme, catharre chronique, crachement de sang, épilepsie, rhumes invétérés, pleurésie, maladies de foie, perte d'appétit, &c.

L'inventeur de ce sirop en a préparé un autre qu'il offre avec assurance comme un remède infaillible contre la dyssenterie, sous les formes même les plus violentes.

On pourrait publier d'innombrables certificats pour justifier les vertus attribuées au Sirop végétal indien, mais on s'est contenté de citer quelques personnes bien connues dans cette ville.

Se vend à la Nouvelle-Orléans:
Pharmacie Chabaud, coin Royale et Hôpital.
— Pimm, coin Orléans et Dauphine
— Bickley & Co. 26, rue des Magasins
— A la Mobile
— Spouler coin Dauphine et Jaquin
Prix $1 la bouteille ou $5 les 6 bouteilles.

Nouvelle Orléans, 6 juillet 1846.

M. RICHARD—J'ai souvent fait usage dans ma famille de votre sirop pour la guérison des maladies de poitrine, et je n'ai eu qu'à m'en louer. Je n'hésite pas à le recommander dans le cas de phthisie, toux, asthme, &c., dans lesquels l'expérience qu'on peut en éprouver l'a soulagement. A. BARBIA

M. RICHARD.—Je souffrais d'une violente dyssenterie depuis plusieurs mois, sans qu'aucun remède eut pu l'arrêter, lorsque je fis usage de votre sirop, d'après les instructions qui l'accompagnent. Je n'avais pas consommé la seconde bouteille que ma guérison était complète.
Nlle Orléans, 12 janvier 1847. C. GREEN.
Au coin des rues Commerce et [illegible]

Mobile, 1a octobre 1846.
Je certifie avoir employé le Sirop végétal de M. Richard, contre la dyssenterie et les maladies de poitrine avec succès, dans l'hôpital de cette ville.
E. H. KELLEY, D. M.

Je certifie que le sirop de M. Richard habitant de cette ville, a guéri radicalement, et en très peu de temps ma femme, d'une dyssenterie qui menaçait de la faire périr et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment.
Mobile, 2 décembre 1846. J. B. GALTHERIN

Bartholome Lopez, residente de la ciudad de Mobile en el Estado de Alabama certifica:
Que habiendo hecho uso del Jarope Vegetal de M. Richard, en virtud de su familia, y particularmente en los niños, ha sentido el mejor efecto que se puede desear; por cuya causa no duda la libertad de recomendar dicho Jarope Vegetal a todos mis paysanos residentes en este pays.
Mobile, 19 de Agosto de 1846. B. LOPEZ

M. Richard.—Attaqué depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang j'avais essayé tous les remèdes possibles sans en avoir reçu le moindre soulagement, lorsque j'employai votre sirop qui me remit immédiatement. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons.
Mobile, 20 janvier 1845. CH. HANFORD.

M. Richard: Je me suis servi de votre sirop pour moi-même et dans ma famille pendant les deux dernières années et j'ai toujours réussi à guérir les rhumes les plus opiniâtres.
Mobile 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE.

Je certifie que les certificats ci dessus relatés ont été écrits et signés en ma présence.
Ce 21 novembre 1846. T. SEYMOUR,
Juge de Paix.
Comté de Mobile. 10mars

MOUSSELINES Reçu directement [illegible] par le [illegible] à vendre en [illegible] par F. FERREI, 4e Bienville.
3mars

KIRSCH. Véritable Kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F. FERREI 4e Bienville.
3mars

MOUCHOIRS. Un assortiment mouchoirs reçu directement des manufactures et à vendre en gros par F. FERREI 4e rue Bienville.
3mars

JACONATS & GUINGHAMS. Un assortiment reçu directement des manufactures suisses et à vendre en gros par F. FERREI 4e Bienville.

VIN BLANC. 25 tonneaux, à vendre par FERBOS
3 mars Encoignure Royale et Dumaine

CREME DE NOYAU.—30 caisses de qualité supérieure, à vendre par FERBOS
Encoignure Royale et Dumaine

EAU DE FLEUR D'ORANGER. 40 caisses à vendre par FERBOS
3 mars Encoignure Royale et Dumaine

LIQUEURS assorties supérieures—20 caisses assorties en bouteilles, à vendre par FERBOS
3mars Encoignure Royale et Dumaine

CHAMPAGNES.—100 paniers [illegible] bouteilles à vendre par FERBOS,
Encoignure Royale et Dumaine.

PLANTS DE VIGNES. 1,200 plants des meilleures qualités, en débarquement du brick Amerika, capitaine Stephenson, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE,
2 mars 103, rue Royale.

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons, [illegible] damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Talma, capitaine Murray, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE,
2 mars 103, rue Royale.

LAINE Mexicaine—137 balles,
Vanille—une caisse,
Cigares Havane—40 milliers Regalias El Fierro, reçus par le Mary Ann Jones,
Vin Muscat—18 pipes vrai Muscat, pour clore une facture, à vendre par HEPBURN & TURPIN
2 mars 31, Vieille Levée.

AVIS.—Les personnes qui doivent au soussigné sont priées de venir régler le plus promptement possible, et celles qui ont des réclamations, de les présenter. [illegible] I. DANSAC,
3mars—1m Notre au Vieux Bassin.

UNE Caisse maroquins noirs, reçue par le navire Queen Victoria, du Havre, à vendre par D. E. MACARTY, 229 Bourbon.
3mars

HENRI BONNABEL, Droguiste en gros à [illegible] vient de recevoir un assortiment complet de drogues chimiques et de premier choix [illegible] céruse, blanc de zinc, vert de Schweinfurt, [illegible] des fabricants du nord des Etats Unis.
MM. les habitants trouveront chez lui des boîtes élégantes contenant les principaux médicaments à leur usage. 4mars

GRAISSE. 150 barils, graisse en feuilles, en débarquement du vapeur Sea Bird
JOHN O WOODRUFF & Co
4mars 60, Camp

FONDS de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
4mars 22 St Louis

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
4mars 22, St Louis

TRAITES sur Charleston, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co.
2mars rue St Louis, 27.

POIVRE. 100 sacs à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3mars 40, Gravier.

CARGAISON du brick Reveille—1200 barriques Chaux de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co.
2mars 11 Magasins Rouges, 3e Municipalité

COTONNADE & COUTIL. Au débarquement du navire Queen Victoria venant du Havre
10 caisses coutil français,
1 do cotonnade C. DUFOUR
27fev 11, rue Conti

GOMME BLANCHE TRIEE.—En magasin et à vendre par le soussigné, 7 futailles gomme blanche triée du Sénégal. CHS DUFOUR
27 fev 11, Conti

CAFE RIO.—4000 sacs excellente qualité des Montagnes vertes, actuellement en débarquement du navire Florence, à vendre par
J. W. STANTON & CO.,
6mars Enc. Magasins & Lafayette

CAFE JAVA.—50 sacs vieux café du gouvernement, à vendre par J W STANTON & Co
6mars Enc Magasin et Lafayette

SACS A GRAINS. 3000 sacs en toile et osnaburgs contenance de 2 ½ et 3 boisseaux, à vendre par
J W STANTON & Co
6 mars Enc Magasin et Lafayette

EN débarquement du navire AMERIKA venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
200 barriques vin rouge,
12 barils et demi barriques vin blanc,
200 caisses vin rouge
6 mars—1m G M LUCAS, 20 Bienville.

SARDINES A L'HUILE. 7,000 demi boites de la marque de Philippe et Canaud, A Canus, Conire et Martin—1,500 tiers de boites. A Canus.—3,000 quarts dito de la même marque.
Eug. ROCHEREAU & Co,
6mars 17 & 19, St Louis.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, coin de la rue de la Douane, offre à vendre, d'importation directe:
1 caisse barège, extra riche,
2 caisses barège, prix moyens
2 caisses barège, à bas prix.
Cet assortiment comprend les couleurs et les genres les plus à la mode. Aussi quelques mousselines de Paris, de Dollfus, Mieg et Co., Grosoudre, Koman et Co. 2 caisses batiste à carreaux; 2 do. Ginghams de Printemps; 1 do couleurs foncées.
C. M. Simpson reçoit constamment de New York et de France des marchandises convenables à la saison.
15fev

LIQUEURS.—50 colis imitation rhum, de la Jamaïque et Ste Croix, genièvre d'Allemagne et eau de vie française, en ponçons, quarts, demi quarts et huitième de pipes, à vendre par
ROBERTS & HALL,
9 mars 75, Magasins

COUVERTURES pour nègres, de la fabrique de Zoe Granier fils, de Montpellier, à vendre par les agents soussignés:
55 balles couvertures 3 points, en débarquement du brick Amerika de Bordeaux.
H. de GOER & RIPPLARD,
9 mars 21, rue des Magasins.

CHANGE SUR PARIS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LAPEYRE, HARRIPE & CO.
9 mars 66, St-Charles.

150 BARILS VIN blanc et rouge, convenable aux marchés mexicains, à vendre par
P. LONGES,
9 mars rue Royale, No 158

VIN DE MARSEILLE [illegible] MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis

10 [illegible]

WHISKEY [illegible]

AVIS.

IL est décrété, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Baton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat et pour en surveiller la construction, sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et soumissions pour l'érection de ladite Maison d'Etat, et aussi à choisir le plan qui, dans leur jugement, leur paraîtra le mieux adapté à l'objet de ladite construction. Bien entendu que lesdits commissaires pourront apporter dans les détails audit plan, les modifications qui leur paraîtront nécessaires, afin que dans le même bâtiment qui sera érigé pour le Sénat et la Chambre des Représentans, tous les bureaux et départements exigés par l'administration de l'Etat puissent trouver place.

Conformément aux dispositions de l'acte ci-dessus, les commissaires donnent par les présentes avis qu'ils recevront à la maison d'Etat en la ville de la Nouvelle Orléans, les fonds nécessaires et architectes chaque semaine, à neuf heures [illegible] pendant trois mois à dater de la présente [illegible] de la part des architectes et entrepreneurs [illegible] soumissions pour la construction [illegible] sus designés.

Signé MAUNSEL WHITE, [illegible]
G. COOK,
23jan—3m WALTER BRASHEAR.

FARINE—300 barils de marque Washington, [illegible] débarquement du vapeur Sultana, à vendre par
JOHN O WOODRUFF
3 mars 60 Camp

AVIS. Conformément à la vingt [illegible] de l'acte du 14 mars 1842, relatif à la liquidation des Banques, toutes personnes ayant des réclamations contre la Banque des Négocians de la Nouvelle Orléans, sont requises de les présenter aux commissaires au No 34 rue du Canal, pour en obtenir le paiement.
JOHN CALHOUN,
PETER CONREY Jor.
22 fev 3m ROBERT COPELAND

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA Société existant dans cette ville, entre les soussignés, sous la raison de Millaudon & Morgan, a été dissoute aujourd'hui 1er mars 1847, par consentement mutuel. M. Philippe Millaudon reste chargé de la liquidation des affaires.
PHILIPPE MILLAUDON,
2mars—90f SAMUEL MORGAN

Conserves alimentaires américaines.

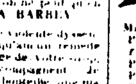

Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre les articles suivans, nouvellement arrivés de St Louis Missouri.
Pâtés de poules de prairie et lièvre,
Pâtés de de veau,
Pâtés de de bœuf,
Pâtés de dindes sauvages, farcis
Pâtés de perdreaux,
Pâtés truffés et truffe en boîtes,
Fromage de Gruyère, Suisse et un grand assortiment de conserves pour familles.
J. LIBBY,
3 fev 13d encoignure St Pierre & Royale.

L. H. RICHARD,
33, rue de la Douane,
VIENT de recevoir par les navires [illegible] et Talma du Havre les articles [illegible] convenables pour modistes et [illegible] [illegible]
[illegible]
Mouchoirs, batiste, Madras et imitation de toile [illegible]
Eau de Cologne de Farina et autres marques, &c. &c.
L. H. RICHARD
2mars 33 rue de la Douane [illegible]

Importation directe.
150 barriques vin rouge ordinaire, [illegible] marques,
50 barriques vin vieux, pour famille, 1844.
15 do Vin Haut Brion, 1834
100 do Petite Sauterne et Haut Barsac
[illegible] Haut Sauterne, 1834
[illegible] St Julien, 20 do Lafitte 1834,
[illegible] Haut Brion, 1834
[illegible]
[illegible]
GARNIER FRERES,
2mars Rue de Chartres, No 8

A VENDRE, consignation
2 demi pipes cognac J J Dupuy [illegible]
100 barriques vin rouge ordinaire St Estèphe, Margaux, Macau Medoc, Grave [illegible]
10 barriques vin rouge St Estèphe
[illegible] barriques vin rouge Fronsac et St [illegible]
30 caisses vin rouge Chateau [illegible]
[illegible] barriques blanc 1842 Haut Sauterne
[illegible] caisses vin rouge St Estèphe et St Julien Medoc
[illegible] caisses vin blanc Haut Sauterne
[illegible]
[illegible] à vendre par B. TALAMON
[illegible] 152 rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] Constants, venant de Marseille, [illegible] fleur d'oranger.
En magasin
100 barriques vin rouge Montferrand, St Estèphe et St Julien
[illegible]
[illegible] blanc Haut Sauterne et Haut Barsac.
150 caisses vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac supérieur.
Fruits à l'eau de vie, bouchons fins, superfins et communs, pour damejeannes, bouteilles et demi-bouteilles, huile de Pagnol et Possel, vinaigre, Cognac en quarts de pipes et barils, liqueurs assorties, vermouth, anisette, &c. &c.
10 mars 77, St Louis entre Royale et Bourbon

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer très respectueusement les dames qu'il a reçu tout récemment et débarque en ce moment, un très beau choix d'articles nouveaux et convenables pour la saison, tels que
[illegible]
Le soussigné se préparant pour son voyage annuel à Paris, vendra à des conditions très libérales.
E. D. FANIS,
11 mars 146, rue Royale.

COGNAC—12 quartauts de la marque J. J. Dupuy quatrième preuve, à vendre en débarquement du navire Algona par B. TALAMON
1 mars 152 rue Royale

VIN. 16 barriques vin rouge Goulenne, Medoc, 16 do do Montferrand, 1841 à vendre au débarquement de l'Algona par B. TALAMON,
1 mars 152 rue Royale

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Hepburn & Turpin ont transporté leur bureau au No. 31 rue de la Vieille Levée. fev 22

A LOUER. Deux petites chambres, à l'encoignure des rues St Charles et Perdido. S'adresser au Cafe, branche de l'Exchange des Etats Unis. Ces Chambres sont très convenables pour y vendre du Soda Water, ou des fruits ou pour y établir une boutique de tailleur. 3mars 17

A LA GRANDE VARIETÉ.
No 50, rue de Chartres.

CE Magasin contient maintenant un assortiment des plus variés d'objets de fantaisie et d'utilité. Les dames et le public en général, sont respectueusement invités à venir le visiter; nul magasin de détail à la Nouvelle Orléans, ne contient un assortiment aussi complet de mercerie, bonneterie, ganterie, foulards, parfumerie, poupées, éventails, paniers à ouvrage, cabas, brosses, peignes, coutellerie, ciseaux, &c., théières, cafetières, plateaux, balais, cordes, anneaux à rideaux, allumettes, veilleuses, ardoises, crayons, plumes, cartes à jouer, carnassières, poires à poudre, pombières, cordes à violon, &c.
3fev B. PIFFET

A VENDRE par le soussigné, pour compte divers les factures
140 barriques vin de Bergasse,
100 do vin de Bordeaux pour famille,
150 do ordinaire 20 do vieux St Julien,
150 barils vin blanc Sauterne,
100 caisses prunes à l'eau de vie, 100 do poires do
20 do cerises do 50 do abricots do
60 do absynthe suisse, 60 do Sauvagéol à Bouillon
50 do kirsch de la Forêt Noire,
20 do curaçao grand modèle,
200 millions bouchons fins, 5 jarres vernis
N. DUDOUYT
27fev 13, rue Toulouse

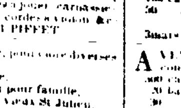

MESSIEURS DOUBEAR, conserveront leur cours d'écriture ouvert pendant toute l'année, au No 15, rue du Camp. Les parents qui désirent faire prendre des leçons à leurs enfants, pourront les envoyer à 5 heures P. M. de cette manière ils ne perdront pas de temps dans d'autres écoles. Les messieurs qui sont employés dans le commerce pourront aussi prendre des leçons, pendant le jour ou la soirée. Depuis 6 jusqu'à 50 ans, on peut dans un bref délai, acquérir une écriture bonne et rapide, de plus on a la faculté de recevoir des leçons jusqu'à ce que l'on soit son même satisfait.

Bien que l'écriture soit une des branches les plus importantes dans le commerce, cette partie de l'éducation est tellement négligée dans les collèges, qu'un grand nombre de commis, avocats, &c., connaissent à écrire, le double de temps qu'il leur serait nécessaire s'ils possédaient une écriture rapide. Il y en a des milliers dans la ville, qui seraient charmés de l'améliorer s'ils savaient combien cela leur est facile.
27janv

EN débarquement du navire Russell—75 barils moquettes, Nos 1, 2 et 3; 50 demi do Nos 1 et 2; 50 1/4 et 100 barillets do, No 1, 25 1/4 do et 100 barillets saumon, No 1; 200 caisses morue fraîche, rillée; 20 barils huile de baleine claire, 30 barils huile de harengs, 11 rue graine, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
1mars 6, Nouvelle-Levée.

A vendre en débarquement du navire Mary Pleasants, du Havre,
[illegible] de Provence.
[illegible]
[illegible] MARTIAL PEYRET & CO, 27, rue St Louis

[illegible]

$1,500 DE RECOMPENSE.

EN OUTRE de la récompense offerte par le Maire et le Shériff, j'offre une somme de QUINZE CENTS PIASTRES pour l'arrestation de FRANCIS D. NEWCOMB, qui s'est échappé de la prison de la paroisse dans la soirée du 27 février 1847. Ledit Newcomb est âgé d'environ 45 ans beau teint robuste, bien pris. Il a les yeux d'un bleu tendre, la barbe et les cheveux grisâtres et est de la taille de cinq pieds et 9 pouces.
Bureau du Shériff, Paroisse d'Orléans, 1er mars 1847. JOHN L. LEWIS
Sheriff

CHAUDIERES A SUCRE

CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer fondu, de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH,
22jan 3m 35, rue du Camp

VICTOR BOUMAGE ayant cessé tout commerce d'importation sur comptes en cours, vend à la maison de banque Mme Dumas, pour compte de propriétaires absents, un bon et aimable ville. Il acceptera les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui. Il se recommande à ses amis.
Rue St Louis.
Nouvelle Orléans, le 19 janvier 1847. 19jan 1m

AVIS. Le soussigné ayant établi une nouvelle agence, se chargera de la gestion de tous biens immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD.
1dec 1m Bureau 142, coin Ursulines et Levée

LES soussignés viennent de recevoir par le navire La Antonia de New York, un assortiment de cuisines et fonds de Rebec, tant pour bois que pour charbon, invitant le public à venir les examiner.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une grande cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc., ayant une bouilloire qui contient 30 à 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Water works et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes tenant maison sont invitées à venir les examiner, une seule fois, et elles seront convaincues de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
19 jan—1m Rue Condé, No 22

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés, agents de la manufacture, viennent de recevoir quelques unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.
Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont entièrement fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à allumer le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre d'espace chez
S MASPEREAU & C.
19 jan 17 Rue Condé No 22

R. Antognini & Co.,
Rue Conti, 46.

FABRICANTS de billards, tiennent un grand assortiment d'articles concernant le billard, tels que Tapis, Queues, Billes, &c. &c. Se chargent en outre de garnir les bandes de billards de différentes largeurs à garantie.
On trouvera également chez eux, un marché de fourneaux économiques d'une solidité à l'épreuve, tenders de cuisine des Cônes à chapeaux et à chapeaux de Panama.
A le tout également des Billards d'occasion.
22fev

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 390, Rue de Cirque
No 111, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L. A. GUILLEMAIN,
21fev 1m Agent

Douzième Livraison de
MARTIN L'ENFANT TROUVE,
PAR EUGENE SUE.
La douzième livraison de Martin l'enfant trouvé vient d'arriver à la librairie de Victor Hébert, rue de Chartres No 149.
3mars

Librairie de Lelièvre, Rue Royale, No 216.
EN VENTE. Fin de la [illegible] partie de Du Chaillu [illegible]
[illegible] de Boulaidai.
Manuel de Thérapeutique homœopathique, par Bœnninghausen.
Fleurs de poésie Jourdan.
Histoire de France, par Bonnechose
Do do par Ozaneaux.
Fougères pour Daguerréotype.
Divers Traités sur l'Hydropathie, l'homœopathie, &c. &c. 1fev—1m

A VENDRE A L'AMIABLE.
Une très bonne propriété, située dans un des plus beaux quartiers de la Première Municipalité, rue des Remparts, entre les rues Ste Anne et Orléans, faisant face à la Place du Cirque, dite Congo, formant deux locations, briquetées entre poteaux, [illegible] et cuisines couvertes en ardoises, toujours parfaitement louée, sous le No 184 et 186, mesurant 48 pieds 7 pouces 2 lignes face à la rue des Remparts sur 56 pieds 6 pouces 9 lignes de profondeur, mesure américaine. Pour le prix et conditions s'adresser à B. Sautor, courtier.
Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable le jeudi 20 mars courant, elle sera offerte à la vente publique à la Bourse St Louis, par MM. Vost & Domingon. 6mars 13t

MADAME MACÉ

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle tiendra ouvert ses salons de modes, nouveautés de la saison, à dater du 9 du courant.
Son magasin est situé au No 34 rue de Chartres, encoignure Douane. 3mars

HOTEL CONTI.
LE propriétaire de cet établissement vient d'[illegible] de toutes les améliorations et réparations nécessaires pour en rendre le séjour agréable. Les soins qu'il donne à son service et surtout à sa table lui font espérer que le public conservera le patronage de ses anciennes pratiques [illegible]
Table d'hôte, pour un seul repas,
Prix ordinaire [illegible] $5.00
PENSION ET LOGEMENT.
[illegible] $1.00 $1.25 $1.50.
[illegible] à dix heures et à neuf heures [illegible]
5mars—6t F.C.A. LEVIS

RAVELET & MURT,
Importeurs de Marchandises françaises,
35, rue de Chartres, au premier,
Vente en gros seulement.
OFFRENT à vendre, en débarquement des navires Queen Victoria, Talma et Boston du Havre
2 cas. [illegible] brochées nouveauté,
2 do parapluies 1ère qualité 30, 32 et 34 pouces,
1 do rubans de mode No 12, riches, nouveauté,
4 do chapeaux paille à jour pour femmes,
1 do do paille d'Italie nouveauté,
2 do fleurs assorties pour chapeaux et coiffures,
1 do gazes et satins, écharpes dentelle &c.,
3 do cravates batiste d'Ecosse, noir et autres,
6 do chapeaux paille gris et jaune pour hommes,
1 do marquises nouveauté pour robes,
1 do bretelles gomme élast. assorties de qualité
2 do do coton tricotées p. hommes et enf.
1 do cartes à jouer françaises à 2 têtes,
1 do gants fil d'Ecosse assortis pour hommes,
3 do cubans [illegible] et satin coul. assorties de No 1 à 12.
1 do crêpe noir et couleur assorti,
3 do éventails papier de toutes qualités,
2 do peignes buffle, corne blonde et blanche &c
2 do chemises, coutil nouveauté,
4 balles coutil batiste nouv., blanc et couleur
2 caisses plumes gris et coul. de toutes grand.
6 do parfumerie assortie,
1 do batiste d'Ecosse noire 6/4 pour robes.
Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à visiter cet assortiment de marchandises, qui seront vendues à bas prix pour clore la liquidation qui devra avoir lieu au 15 avril, sans remise.
En plus, un grand assortiment d'articles français d'importation récente, à vendre à des conditions avantageuses. 6 mars

A VENDRE.
14 demi pipes vieux cognac Maghoy
20 quarts do do do
10 do do cognac 1815, qualité très supérieure
10 huitièmes do do do
5 demi pipes cognac de preuve Pinet Castillon, Co
10 quarts do do do do
36 barriques vin rouge qualité supérieure 1834,
18 do do do do 1841
26 do do do do 1842
20 do do St Julien, Medoc
40 do do Fronsac 1re côte
25 tierçons vin blanc Haut Sauterne qual. super,
25 do do Haut Barsac do
20 do do Sauterne do
20 do do Barsac do
100 caisses vin rouge pour familles,
50 do prunes en paniers, par
J & J TARDOS,
3mars 15, Conti

A VENDRE par le soussigné, pour compte divers consignations:
300 caisses de 12 bouteilles vin rouge, St Julien,
20 barriques, do do do
20 do St Julien et Margaux, 1841.
25 caisses prunes à l'eau de vie,
25 — cerises à l'eau de vie,
25 — absinthe Suisse,
3 — de Dupuis, sans prebeau
Sardines à l'huile en caisses de 24 et 50 boîtes, vin blanc Sauterne 1842, en demi barriques et en caisses, bouchons à bière et à damejeannes, fil de coton en écheveaux, anisette [illegible] huile d'olives, &c. &c.
19fev VICTOR MAIGNAN,
29, rue St Louis

AU débarquement de la barque Algona, de Bordeaux.
5 demi pipes cognac Maghory, 1827,
10 quarts do do do
50 tierçons vin blanc pour famille
105 caisses vin Haut Talence 1842 à vendre par
J & J TARDOS,
3mars 15, Conti

DIVERS à vendre par le soussigné.
30 caisses sucre blanc Havane
10 barils miel blanc do
400 livres cire blanche
10 barils couperose verte
8 surons indigo pour cotonnade
10 barils alcohol neutre 90 p.
20,000 bouchons pointus extra fins,
40,000 do à demi tournis,
12 barils essence térébentine, 5 do huile de lin,
12,000 liv. peinture blanche, 4 do de verte.
2 pipes vin Oporto supérieur,
10 barriques vin de Catalogne, qualité supérieure
10 kegs tabac [illegible] 125 liv. cannelle de Ceylan,
25 noces essence de roses, 2 000 liv. colle forte,
125 liv. noix, muscade blanche,
175 do cantharides, 20 caisses bouchons, noires.
P. CUSSIER,
3 mars Encoig. Condé & St Philippe

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par la Queen Victoria, du Havre:
[illegible]
[illegible] D B MACARTY,
2 mars

[illegible]

G. A. MAZZA [illegible]